

*Carte montrant le territoire en 1841 avant la construction de la filature du Maze. Réalisé à partir de la matrice du cadastre de 1841 de Notre Dame de La Rouvière.*

*Calque réalisé à partir du cadastre actuel date de consultation [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) : 08/02/2013*

## L' am é n a g e m e n t h y d r a u l i q u e

L'eau est acheminée jusqu'au bâtiment par un canal irrigué grâce à un barrage situé à environ un kilomètre du bâtiment. Le barrage est construit en galet issus de la rivière et a une forme d'arc. Il permet le remplissage du canal. Actuellement on peut encore distinguer de l'enduit entre la pierre destiné à colmater les fuites.

Le canal construit à flanc de montagne suit le lit de la rivière en restant à une altitude constante tandis que la rivière elle suit une pente constante du barrage jusqu'à la filature. Afin de pouvoir réguler le niveau de l'eau lorsque le débit est trop élevé des trappes de trop pleins avaient été disposées le long du canal. Ce dernier est constitué d'un muret d'une cinquantaine de centimètre de large, créant ainsi une voie d'eau constante d'environ un mètre de large et de 75 cm de profondeur. Lorsque l'on suit le canal, aujourd'hui en partie sous la végétation, on remarque de nombreux aménagements. Des trappes de trop pleins et des vannes sont disposées le long du canal afin de pouvoir réguler le niveau de l'eau lorsque le débit est trop élevé. Les ruisselets qui proviennent des valons perpendiculaires canal sont dévié par la construction d'un pontet empêchant la modification du débit où l'endommagement de l'ouvrage lors des fortes crues et permettant de passer d'une rive à l'autre du canal plus facilement. Le terrain a été creusé pour permettre l'implantation du canal quand la roche empêche la construction. La roche à cet endroit est un granite de surface, très poreux qui est donc plutôt fragile comparée à celle que la rivière creuse beaucoup plus solide et compacte. L'utilisation d'explosif n'a donc pas été

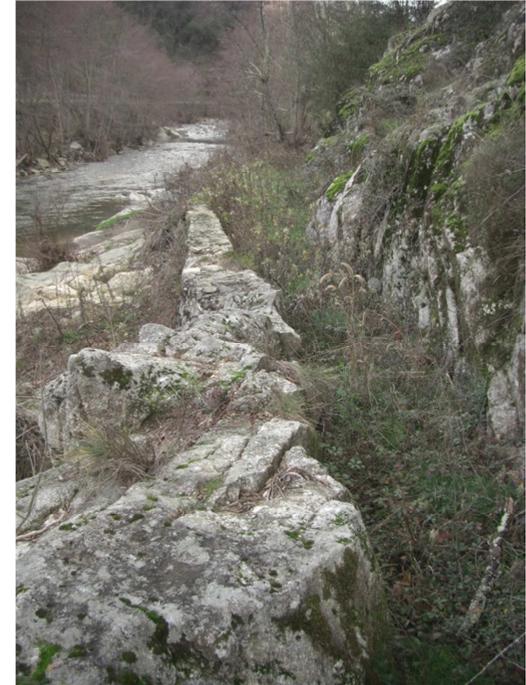
nécessaire. A plusieurs reprises, quand la pente est trop raide et que la vallée s'étrangle, les constructeurs de l'époque ont mis en place d'impressionnants murs de soutènement afin de conserver une altitude constante du canal jusqu'au point de stockage de l'eau. Ces murs de soutènement utilise une technique d'escalier afin que la poussée et la charge du remblai soient redescendu jusqu'à la couche de sol portante.

La pente est en fait domestiquée par une technique locale appelée « traversier ». Le canal parait donc en cet endroit suspendu au-dessus de la rivière, coincé sur une étroite terrasse formée par un mur aval de 2 ou 3 mètres et par un muret amont plus petit. La forme de ces matériaux roulés souvent plutôt arrondis à certes permis la construction mais la tenue de ces mur n'est pas optimale car la cohésion très difficile. L'usure du temps, de l'eau et la végétation non maîtrisée sont donc très néfaste et l'ouvrage à tendance à disparaître aux endroits fortement contraints par la pente et la rivière.



« Une lampe reliée à la turbine était installée dans la maison, Dès que cette lampe s'éteignait, il se levait pour aller enlever les branchages obstruant la grille...»

Témoignage Madame Noualhac.



**En haut, à gauche :** le « filtre » servant à retenir les branchages.

**En Bas à gauche :** Le rocher a été creusé pour permettre le passage du canal.

**En bas à gauche :** Un des nombreux ouvrages permettant le franchissement du canal.

**En Bas à droite :** L'ouvrage longeant la rivière.  
Photographies personnelles

Le barrage appelé localement la « prise » est une retenue d'eau qui crée un dénivelé d'environ un mètre sur la rivière. Le barrage est construit en pierres de rivière directement prélevées sur le site. Des joints en enduit colmatent les probables fuites. On remarque ici l'intelligence de la construction puisque l'ouvrage cintré s'appuie sur de nombreux rochers. Deux canaux dont il existants encore les traces étaient alimenté depuis cette retenue. Le premier a un but presque exclusivement industriel puisqu'il achemine de l'eau de force jusqu'à la filature. L'autre canal était utilisé pour irriguer des terres agricoles et faire fonctionner le moulin du Mazel.

Du côté aval de la rivière, l'ouvrage prend la forme d'une courbe construite à 45 degrés. L'autre côté est proche du vertical. L'eau s'y accumule jusqu'à une hauteur d'un mètre cinquante. Le but de ce barrage n'était donc pas de créer un stockage d'eau en tant que tel, mais de faire monter le niveau du « gour » afin d'engager l'eau dans les canaux latéraux. Cette « paissière » s'est aujourd'hui en partie écroulée sans doute suite aux nombreuses crues que connaît l'Hérault tous les ans. On peut donc penser qu'à l'époque de son utilisation de nombreuses réparations ont due avoir lieu était après les fortes pluies de l'automne.

La tradition orale atteste qu'un ouvrier était chargé à plein temps de l'entretien de ces installations hydrauliques. Lorsque grondait l'orage les problèmes arrivaient. Le surplus d'eau endommageait le canal et Mr Noualhac embauchait des maçons en urgence pour effectuer des réparations. L'été quand

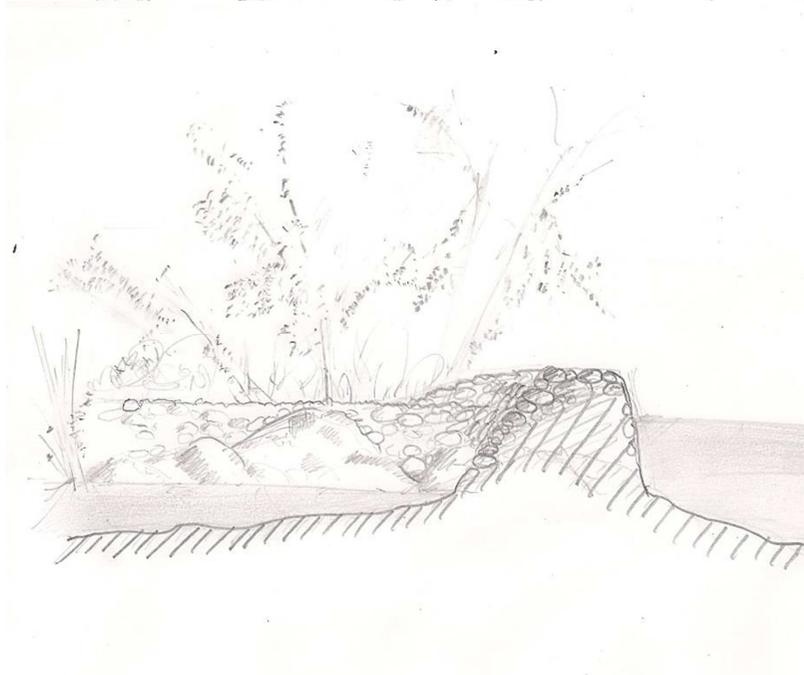
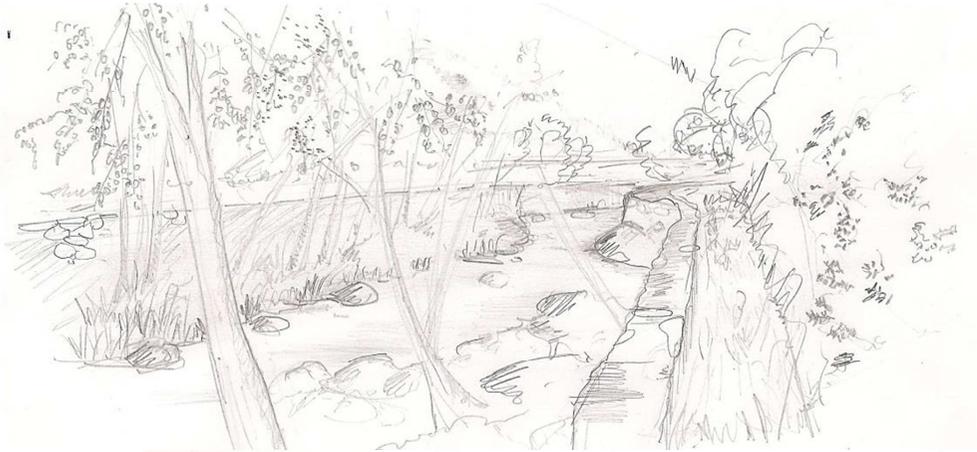
l'eau manquait dans l'Hérault une turbine fonctionnant au diesel venait remplacer la turbine hydroélectrique.<sup>15</sup>



*La prise, retenue construite avec des pierres de la rivière taillées sur place. On peut remarquer les dommages des crues automnales.*

---

<sup>15</sup> **Témoignage d'Henri Fesquet** extrait page 69 de : Ecole publique de Notre dame de la Rouvière, Ouvrage collectif. Ici, en Cévennes Notre Dame de la Rouvière. Edition E.C.M. Septembre 1994. 174 p



*Coupes schématiques de la retenue et du Canal.  
Réalizations personnelles*

## Sentiers et désertes

Les fileuses qui ne dormaient pas sur place dans les logements du pavillon nord, rentraient chez elles en petit groupe. Les plus proches celles qui habitaient au Mazel n'avait qu'à traverser le pont pour regagner leur logis. Les autres rentraient par des petites sentes ou des chemins. Le réseau de sentier est ici immense. autour du site et est l'œuvre de l'intelligence de leur ouvriers face au terrain et à la pente. Les terrasses construites pour domestiquer la montagne viennent parfaire l'esthétique de ces chemins.

Aujourd'hui la modification de la route départementale 323 à fait disparaître ce sentier qui partait de la filature. L'attaque au pied de la filature devait se faire par des escaliers car la pente y est très forte. De nombreuses fileuses devaient emprunter la première section qui amène jusqu'au Mas de Coiric situé sur un replat. A partir de ce point elles se séparaient, certaines allaient vers Notre Dame de la Rouvière, d'autres partaient à Ardaillès. Les fileuses catholiques (celles de Notre Dame de la Rouvière) descendaient dans un vallon afin de raccourcir leur parcours. Elles traversaient le ruisseau par un pont moutonnier. Cet aménagement est caractéristique de la région. Malgré l'usure du temps et les attaques de l'eau lors des fortes crues, il a résisté signe aussi d'un entretien très régulier.

La date de sa construction est inconnue mais on peut constater l'existence d'un franchissement<sup>16</sup>. Cet ouvrage étant le seul moyen de traverser la rivière sur la commune. On peut supposer que c'était bien un pont. De plus la topographie de l'endroit pousse à laisser croire qu'il aurait été très difficile d'installer un gué à cet endroit, la pente étant des deux côtés très forte. La construction de ce pont appelé localement « le pont romain<sup>17</sup> » est donc sans doute antérieur à 1841. Son surnom vient probablement de la forme de sa voute parfaitement circulaire.

Sa construction à cet emplacement n'est certainement pas anodine. De chaque côté le rocher vient soutenir les appuis et la rivière n'est ici pas large. On dit souvent que « *la robustesse d'un pont réside dans ces appuis* » et cet exemple illustre très bien cette phrase. Les pile étant si épaisse et la voute si fine et légère en son sommet que cet ouvrage demanderait presque aux randonneurs une certaine audace pour l'emprunter ! Sa situation et la technique de construction en maçonnerie de pierre en font un élément oublié particulièrement marquant.

---

<sup>16</sup> Cadastre Napoléonien de 1841, copie conservée à la mairie de Notre Dame de la Rouvière. Consulté le 28/12/2012

<sup>17</sup> Témoignage oral de Dominique JEANJEAN 10/02/2013



**En haut :** Un ancien emmarchement en pierre près de la filature du mazel.

Photographie personnelle

**A droite :** « le pont romain » soutenue par de gros blocs de granite permet la traversé du « ruisseau de l'homme mort ».

Photographie personnelle



Les fileuses traversaient ensuite des parcelles cultivées jusqu'au bas du hameau de Notre Dame de La Rouvière. On peut encore aujourd'hui observer les vestiges des terrasses permettant l'utilisation du sol. La montée jusqu'au hameau du « Ronc de la Lause » n'est pas très raide, le chemin reste une petite sente en terre et sable battue. Il est difficile de déterminer le traitement du sol présent à l'époque, il n'y a plus de traces visibles d'embranchement ou de dallage.

Le chemin des fileuses emprunté lui par les fileuses en grand majorité d'ardaillès et du Mas Gibert (de confession protestante) est lui beaucoup plus pittoresque, serpentant entre chênes verts et châtaigniers, Magnanerie et Muriers. C'est au petit du hameau de Coiric que le sentier amorçait autre voie. Les aménagements routier à partir des années cinquantes l'on fait disparaître autour du hameau et aujourd'hui sa section entièrement piétonnière ne démarre que plus haut au-dessus de la route départementale 152.

On retrouve de nombreuses traces d'embranchement dans les premiers mètres où la pente est assez raide. Les dallages sont aussi présents. Le sol particulièrement caillouteux et sableux à obligé les cantonniers de l'époque à véritablement construire une bonne surface de marche, signe de la forte utilisation de ces sentiers mulétiers, piétonniers et moutonniers. L'intelligence de certain agencement de pierre est particulièrement remarquable. Un bloc en place vient caler une grosse pierre pour fabriquer une marche. Le temps à prouver la solidité de certains ouvrages d'embranchement ou de pavage.

Lorsque le sentier est parallèle aux courbes de niveau, on trouve du côté aval un muret démarquant les parcelles des différents propriétaires. Au début de la montée vers Ardaillès, le sentier passe au travers de zones aménagées pour la culture. On trouve donc les restes d'un grand nombre de murs de soutènement destinés à former des terrasses de culture.

La vallée de l'Hérault est constituée de trois types de roche, la partie la plus haute sous le mont Aigoual est constituée principalement de schistes. Dans les basses vallées c'est le calcaire qui domine. Dans les hautes vallées comme celle de Notre Dame de la Rouvière c'est le granite qui domine. Ce granite quand il affleure s'érode vite et forme de grande zone rocailleuse et sableuse constitué de bloc en décomposition et du résidu de l'érosion. Le sol est donc en grande partie constitué d'un mélange de sable grossier due à l'altération du granite et d'un substrat de terre végétale. Le tracé du sentier le Mazel - Ardaillès traverse un affleurement de ce type. Les techniques utilisées pour construire un chemin confortable sont très diverses, un remplissage de sable constitue un palier, ou la taille directe de la roche divise une marche naturelle trop haute en deux plus petites.



**En haut à Gauche x1** : Le sentier des fileuses après Coiric,. Un « traversier » constitué d'un magnifique mur de soutènement D deux mètre de renforcé par un chainage d'angle.

Photographie Personnelle

**En haut à Droite x 4** : Le sentier continue entre les vestiges d'un ancien muret de délimitation et un mur de soutènement en très bon état d'une cinquante de mètres de long.

Photographie Pierre Lory.

**En Bas, de gauche à droite** : Un exemple d'embranchement – L'usure du temps – L'usure de l'utilisation. Photographie Personnelle

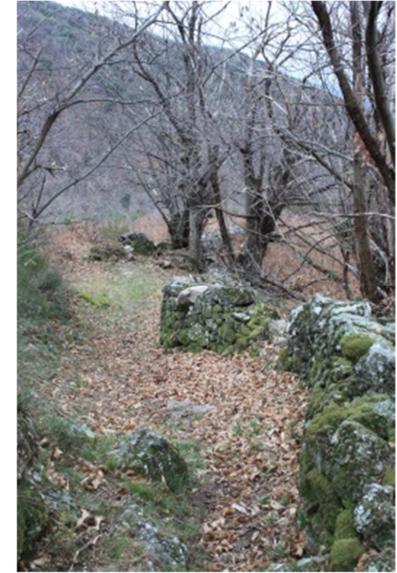
Quand la pente devient moins forte, le tracé ne suit pas le flanc de la montagne. C'est ce que l'on rencontre au-dessus de la magnanerie des Pézières. Le chemin monte droit dans la pente bordé de muret. Une analyse du parcellaire confirmerai sans doute que ces murets sont des limites de parcelles. Les pierres trouvées sur les zones de culture ou dans les châtaigneraies sont enlevées du sol et constitue le principal matériau de ces mur. La hauteur actuelle de ces constructions de pierres sèches varie entre une cinquantaine de centimètres formant un ouvrage du même type qu'une bordure et un mètre dessinant plus un véritable mur. Un dallage au sol vient parfaire le tracé du chemin créant de magnifiques venelles arpentant entre cistes, bruyère et chêne vert sur l'adret, et entre châtaignier, fougère et mousse dans les endroits moins exposé au sud.

Lorsque l'on se rapproche du village, on rencontre des sections de chemin encore complètement pavées, l'utilisation de cette déserte devait donc être importante. Les dallages sont aussi réalisés avec des pierres trouvées sur le site.

On trouve des exemples de dallage de ce type sur de nombreux chemins muletiers. Les plus beaux exemples sur la commune sont situés sur le sentier qui relie le village de Notre Dame de la Rouvière au col de l'Asclier. Certaines fileuses travaillant au Mazel l'empruntaient en fin de semaine (avant 1900)<sup>18</sup> pour rejoindre le village des plantiers situé dans une autre vallée.

---

<sup>18</sup> Ecole publique de Notre dame de la Rouvière, *Ouvrage collectif. Ici, en Cévennes Notre dame de la Rouvière*. Edition E.C.M. Septembre 1994. Page 61



Le sentier au-dessus du Mas des Pézière passe entre d'ancien mur de séparation créant un séquence très pittoresque. On distingue d'anciennes chataigneraies les feuilles au sol cachent des dallages posés avec les mêmes matériaux que les murs. On peut aussi voir à droite l'angle droit du chemin qui suit de façon très rationnel les limites de propriété.

Photographie personnelle



# La magnanerie du Mas de Mourgue

Mardi 27 décembre 2012

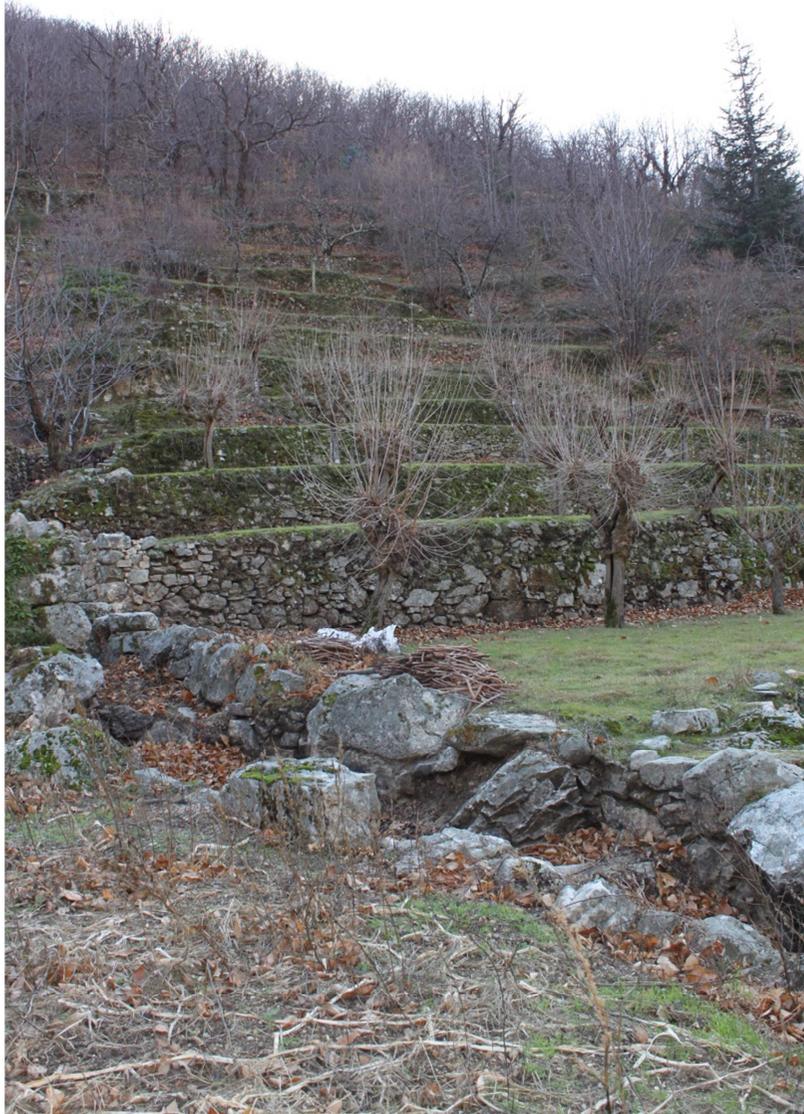
Les fêtes de fin d'année avec la famille sont restées calmes, je n'ai pas de mal à me lever, cela tombe bien, le soleil se lève avec moi. La veille un vieil habitant du village m'avait conseillé pour voir de beaux muriers d'aller vers Valnière dans le fond de la vallée ».

*« Il y en a plein, ils sont taillés régulièrement c'est vraiment comme à l'époque de l'éducation des vers à soie, c'était amusant de voir les vers grignoter les feuilles à une vitesse folle. La dernière année, on a fait trois cents kilos de cocons, j'en ai encore retrouvé au grenier quand j'ai fait des travaux... »*

Accompagné du guide paternel, je décide donc d'y aller, histoire de prendre quelques clichés, je ne suis pas bon photographe mais la lumière est avec moi et j'arrive tout de même à prendre quelques photos satisfaisantes. Après quelques minutes en voiture sur la route sinueuse, nous arrivons au Mas de Mourgues. Les muriers sont là dégarnis par l'hiver.

Un magnifique « traversier » bordant la route, en est couvert. Ça sera parfait, et je les flashe donc sous toutes les coutures. Un magnifique escalier en pierre sèche permet de monter sur la terrasse, assurée par un mur d'une cinquantaine de mètres de long. Au-dessus un autre muret de soutènement partiellement écroulé vient créer une autre terrasse. Les pierres sèches n'ont visiblement pas assez de cohésion face au ruissellement de l'eau et à la pression de la terre.

En face de l'autre côté du ruisseau de Valnière surnommée localement la « valniérette » se tient un bel ensemble d'architecture vernaculaire : le mas de Mourgue. Une ceinture de muriers entoure le village, bien que n'ayant pas leurs feuilles, nous arrivons tout de même à les distinguer. Le soleil qui surgit au-dessus de la ligne de crête éclaire parfaitement les arêtes des terrasses en escalier. L'image d'une maquette topographique nous est projetée. Chaque terrasse dessine une courbe de niveau. Les premières proches des habitations et du ruisseau sont réservées aux muriers et au potager car facilement irrigables.



**A Droite** : *AU premier plan : la canalisation d'un petit ruisseau, de grosses pierres ont été mises en place pour maîtriser l'effet de l'eau sur la terre des terrasses. Au second plan, les murs prennent place sur les terrasses de culture parfaitement construites, la cohésion des pierres et le bon entretien ont permis la préservation de ce patrimoine paysager. Enfin en dernier plan, on peut apercevoir les châtaigniers, et la succession des « t traversiers » presque jusqu'à la ligne de crête.*

**A Gauche**, *le même endroit est pris sous un angle différent, les murs sont encore là. Sur ces terrains proches des maisons, ceux-ci apportent un peu d'ombres et permettent une utilisation maraîchère du sol, (oignons pomme de terres, vigne en bordure des terrasses etc....).*

*Photographie Personnelle*

Les autres plus loin accueillent les restes de grandes châtaigneraies. Cette implantation n'est pas anodine, il y avait deux raisons à cela<sup>19</sup> :

-le murier demande beaucoup d'eau au printemps, l'arrosage grâce à des canaux d'irrigation appelé en Cévennes béals ou besals est donc indispensable.

- Le transport des feuilles lors des récoltes pour nourrir les vers à soie est beaucoup plus aisé et peut se faire à la demande des voraces.

L'arbre du profit à repousser l'arbre à pain des villages. Il fallait être au petit soin avec les vers ce qui explique la proximité des muriers. Un coup de chaud, ou le manque de feuille pouvait avoir un impact dramatique sur les vers, et ainsi privé les éducateurs de revenus important.

Il fait beau et la température relativement élevée pour un 27 décembre nous permet de continuer la balade. Cela tombe bien, nous rencontrons un habitant du mas. Nous échangeons deux trois mots, il nous dit qu'il n'a pas fini de tailler ses arbres et qu'il essaye de les entretenir un minimum. Je lui explique que j'ai un travail à faire et il nous propose de nous faire visiter sa magnanerie. Le mas est particulièrement charmant. L'agencement des maisons entre elles crée une jolie scène avec des différences de niveaux et des compositions très pittoresque. Le sol est aménagé de façon systématique. Des escaliers permettent de contrer la pente, tous les niveaux sont accessible grâce à des passerelles.

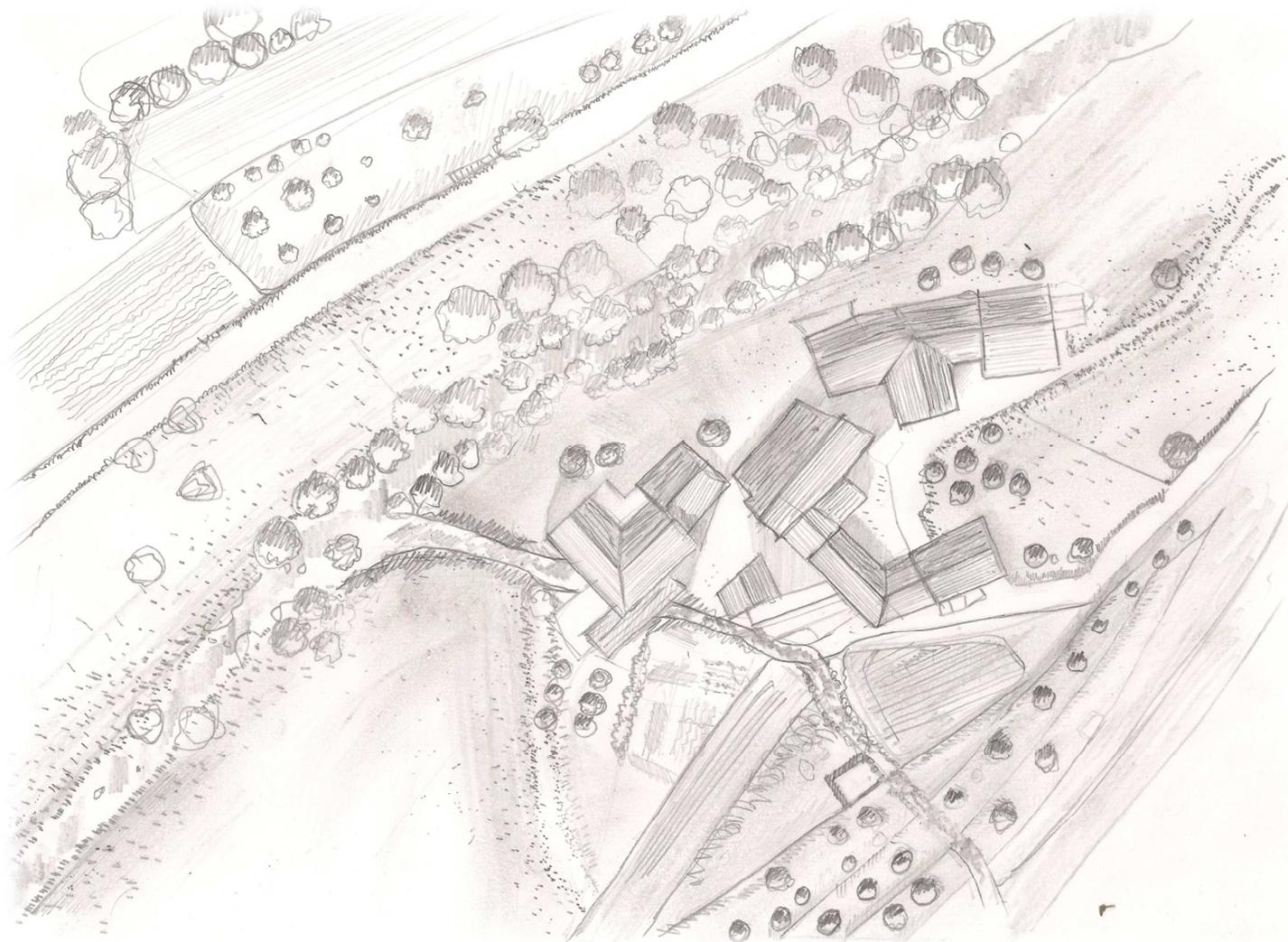
Certains exploitants devaient être particulièrement riches puisque la magnanerie est un bâtiment à part<sup>20</sup>. Son usage a été reconverti en séchoir pour les oignons doux, « le nouveau fruit à profit de la région ». Le niveau au sol servait certainement

de lieu de stockage pour les feuilles, ou de porcherie, je n'ai hélas pas eu le temps de regarder. Le niveau supérieur était la pièce d'éducation des vers. On retrouve deux points particulièrement caractéristiques : la présence de petite ouverture pour préserver l'obscurité et de petites cheminées pour assécher l'air lors des journées humides.

Ce hameau particulièrement typique mêlant magnanerie, maison d'habitation et locaux agricole me fait remarquera l'aménagement du territoire total et exemplaire. L'homme a été obligé de s'adapter et en sculptant le sol a créé des micro-paysages. L'équilibre entre minéral et végétal est parfait et L'eau vivante amène une touche de dynamisme au tableau.

<sup>19</sup> OP SITE. *Architecture et paysage de la Soie*. Page 59

<sup>20</sup> *Ibid.*



Le dessin ci-dessus montre le hameau du mas de Mourgue . Ce village c'est la mixité des utilisations des bâtiments. Elevage, éducation des vers à soie, stockage, pièces de vie, four etc. etc. L'aménagement du terrain est spectaculaire et très concentré. Terrasses, canal , captages de sources, citerne voutée pour le stockage de l'eau , porche pour rentrer dans le hameau, passerelles etc...Les muriers sont plantés en bas proche du hameau et en haut le long de la route.

*Dessin personnel échelle : 1/500*

Je continue mon excursion et passe devant une source, une belle image et un bel exemple. Bien que la nature ayant repris ces droits recouvre en partie cette « gorge » (appellation locale). Le climat de ce côté des Cévennes étant assez sec, l'eau se fait assez rare et les captages de ce type sont très nombreux. On peut remarquer la construction d'un arc en plein cintre dans le mur de la terrasse pour supporter le poids de la terre au-dessus et permettre un usage agricole. La construction permet aussi de protéger le stock d'eau de l'évaporation. La pierre ayant une forte inertie, ces sources sont toujours fraîches et l'eau sortant du rocher toujours claire.

A droite de la source, se trouve un bel escalier construit en renforcement. Cet escalier assez haut permettait l'accès à la terrasse du dessus. De larges pierres épaisses sont utilisées pour fabriquer les marches et ainsi pouvoir garder une bonne assise et une bonne tenue. Le temps à prouver la solidité de cet ouvrage.

Depuis l'autre rive, on aperçoit une magnanerie plus modeste, la bâtisse est très haute. Le premier niveau n'a visiblement pas d'ouverture, probablement un ancien local agricole. Au-dessus les pièces de vie avec des baies assez étroites mais hautes. Les niveaux supérieurs étaient réservés à la magnanerie. Le système encore d'origine montre bien que cette étage était réservé à l'éducation des vers à soie. Il faut peu de lumière mais il faut pouvoir aérer rapidement. Les ouvrants de fenêtre étaient donc construits de façon à ne pas laisser passer trop de lumière. Les premiers niveaux de cette bâtisse sont très certainement plus anciens que les greniers car lors du développement de la sériciculture l'autre façon d'agrandir le local destiné au vers à soie était de surélever son habitation.

Les fondations restaient les mêmes ainsi que les matériaux de l'ancien toit qui pouvaient être réutilisés pour le nouveau toit. Cette solution en surélévation était donc plutôt économique.<sup>21</sup>

**En haut** : L'intérieur du hameau, planté de mûriers.

**En haut à droite** : Le réservoir d'eau

**En bas** : une magnanerie type en surélévation

**En bas à droite** : Escalier d'accès et le même réservoir d'eau.

---

<sup>21</sup> Ibid.



L'homme pour domestiquer son environnement et l'aménager est capable de mettre en place des moyens particulièrement importants. Cet exemple en est la parfaite illustration. Derrière la matérialité très brute de la pierre sèche, se cache la volonté de lisser ce milieu si rugueux. Cette volonté commune de créer le plat dans la pente pour cultiver le sol est récurrente dans les Cévennes méridionales. On pourrait au détour d'un sentier, penser que c'est le paysage entier qui a été jadis bâti par l'homme. La sériciculture et la filature n'ont fait qu'accélérer de façon exponentielle le développement de ces paysages. L'eau, élément indispensable, fait aussi partie de ce paysage bâti. La source est captée, stockée. La rivière est domestiquée, canalisée, pour transformer l'eau en une énergie nécessaire à la mécanisation des machines de filage. Aujourd'hui seuls les randonneurs arpentent les anciens chemins de fileuses et les magnaneries ont été transformées en gîtes d'étapes. Le bruit de la filature du Mazel, ne raisonne plus dans la vallée mais le formidable patrimoine industriel et paysager qui en résulte nous en fait percevoir son écho.



Mas de Mourgue, Février 2013  
*Photographie personnelle*

## ■ Sources

### Sources Manuscrites

-Notes manuscrite de Michel Wiènin et de Gérard Mérian, service de l'inventaire de la région Languedoc Roussillon, (1984), 8pages.

### Sources

#### Cartographiques :

-Carte topographique **Top 25**, St-Hippolyte-du-fort et Anduze 2741 ET, I.G.N , 2008

-Carte topographique **Top 25**, St-Hippolyte-du-fort et Anduze 2741, I.G.N , 1984

-Extrait du Plan cadastral, Notre-Dame-de-la-Rouvière, 1981, Section C, Feuille 2, 1/2000

-**Plan masse de 1851** extrait du Dossier iconographique de Michel Wiènin, Région Languedoc-Roussillon - Inventaire général du patrimoine culturel.

-Photo aérienne extraites de la Base de donnée Bing consulté sur le site «www. Flashearth.com »

### Sources

#### Iconographiques :

-Banque d'image Ministère de la culture. *Architecture et patrimoine mobilier. Mémoire.* Disponible sur [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_5=LBASE&VALUE\\_5=IA00128485](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_5=LBASE&VALUE_5=IA00128485)  
(consulté le 5/11/2012)

## Bibliographie :

-Geneviève Durand, Michel Wienin. *Architecture d'une industrie en Cévennes : au Fil de la Soie*. Gard Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région Languedoc Roussillon. Collection : "Images du patrimoine" n°88. 1991. 94 p

-Patrick Cabanel. Des mûriers aux filatures itinéraires de soie. *Histoire des Cévennes*. Paris. Edition PUF, collection encyclopédique « que sais-je ? » n°3342. 126p

-Hélène BOUCHARD-SEGUIN. *Maison de Cévennes : Architecture vernaculaire*. Florac. Edition le ROUERGUE et le Parc national des Cévennes. 2010. 301p

-Françoise Clavairolle, *Les chemins de la soie en Cévennes*, L'Archéologie Industrielle en France : routes et circuits patrimoniaux, juin 1993, Numéro23.

## Sources électroniques :

Articles en Ligne

-Ministère de la culture. Inventaire général du patrimoine culturel Disponible sur

[http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&NUM=8-REGIONS&C=ALGER](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&NUM=8-REGIONS&C=ALGER)

-WIENIN Michel, La montagne, lieu de développement industriel : l'exemple du Languedoc-Roussillon(en ligne). *In Situ* n°8 - mars 2007

Disponible sur :

[http://www4.culture.fr/patrimoines/patrimoine\\_monumental\\_et\\_archeologique/insitu/article.xsp?numero=8&id\\_article=wienin-867](http://www4.culture.fr/patrimoines/patrimoine_monumental_et_archeologique/insitu/article.xsp?numero=8&id_article=wienin-867)

Bases de données consultés

-Base de données de la bibliothèque de Génolhac : <http://www.cevennes-parcnational.fr/Acces-directs/Centre-de-documentation-et-d-archives-a-Genolhac> consulté le (7/11/12)

-Base de données des Bibliothèques universitaires : <http://www.sudoc.abes.fr> (consulté le 16/11/12)

-Base de données des Archives de France : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr> (consulté le 10/12/12)

-Base de données de l'institut géographique nationale(I.G.N) : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil> (consulté le 10/12/12)

-Base de données du site internet Open édition : <http://www.openedition.org/> (consulté le 10/12/13)

-

## Sources imprimée :

### Revue du CILAC

- WIENIN Michel, *La filature du Mazer*, L'Archéologie Industrielle en France : 20 Site majeurs à protéger d'urgence, juin 2001, Numéro 38, Page 22.

-WIENIN Michel, *Mûriers et filatures de soie dans les Cévennes*, L'Archéologie Industrielle en France : Le patrimoine de la soie, juin 2004, Numéro 44 Page 66-67.

-TRAVIER Daniel, *La filature de Maison Rouge, Saint-Jean-du-Gard*, L'Archéologie Industrielle en France : Le patrimoine de la soie, juin 2004, Numéro 44, Page 68-75.

Revue Terrain

-Marc Henry PIAULT , *Les chemins de la soie un itinéraire culturel en Cévennes*, Terrain : revue d'ethnologie de l'Europe ,Numéro 8, 1987

### Cévennes magazine

Dossier Historique : « Article lors de la réouverture », Cévennes magazine n°896 ,13 septembre 1997, pages 9-16.

## Vidéo :

- « **Demain c'est dimanche : les filatures** », France 3 SUD, Réalisé par Alain Lefèvre, Février 2004 DVD obtenue par le CAUE du Gard.

## Emission de radio

-Daniel Mermet, « la bas si j'y suis : d'où il sort celui-là » , France inter, émission du lundi 3 décembre 2012

